

Faites avancer vos projets, formez-vous !

Se former, c'est inscrire son exploitation dans un processus de développement durable en innovant, en acquérant de nouvelles compétences, en développant de nouvelles activités, en favorisant l'emploi qualifié en milieu agricole et rural. Le Pôle Formation de la Chambre d'Agriculture du Gers avec VIVEA (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), le FAFSEA (salariés d'exploitations agricoles), les OPCA, le Conseil Régional, l'Europe (FEADER) vous propose des formations.

Retrouvez notre catalogue formation actualisé sur : www.gers-chambagri.com / rubrique formation

Réf.	Thèmes	Titres	Dates	Lieux	Tarifs*
17 026	Transformation - Produits fermiers	Découvrir les technologies de produits laitiers frais	24, 25 et 26 janvier et 20 et 21 février	Auch	A
17 036	Installation	Stage collectif / Maîtriser risques sociaux, juridiques, environnementaux de son projet d'exploitation agricole	24, 25, 26, 30 et 31 janvier	Auch	B
17 032	Agriculture Biologique	Conversion à l'agriculture biologique	2, 14 et 21 février	Auch	A
17 047	Certiphyto	Test certiphyto	3 février	Auch	35,00 €
17 087	Commercialisation - Communication	Enclencher la conversation en anglais avec des clients étrangers	du 3 février au 30 juin	Auch	A
17 075	Installation	S'installer en société (JA)	8 et 9 février	Auch	A
17 039	Machinisme	Améliorer ses pratiques en grandes cultures avec une nouvelle génération de moissonneuses batteuses	9 février et 15 décembre	Lannepax	70,00 €
17 074	Installation	Stage collectif / Maîtriser risques sociaux, juridiques, environnementaux de son projet d'exploitation agricole	14, 15, 16, 20 et 21 février	Auch	B
17 083	Environnement avec Mes P@rcelles	Gérer des interventions respectueuses de l'environnement	16 et 23 février et 27 avril	Auch	A
17 086	Commercialisation - Communication	Professionnaliser son site Internet pour une meilleure promotion de son activité	17 et 24 février	Auch	28,00 €
17 078	Ressources Humaines	Accueillir un jeune sur son exploitation et lui transmettre ses compétences - (Etre tuteur en situation de travail)	23 février	Auch	A

* TARIFS ressortissants VIVEA (à jour de leur contribution via la MSA)

A : Prise en charge possible par votre fonds de formation.

B : Prise en charge possible par VIVEA pour les jeunes agriculteurs en phase d'installation.

Autres : nous consulter.

Des frais de désistement seront facturés à hauteur de 40 € par jour de formation en cas d'absence non justifiée au démarrage de la formation, d'abandon en cours de stage ou de présence non assidue, pour tout autre motif que la force majeure.

- Pour consulter le programme des formations ci-dessus :
- **S'inscrire** et connaître les conditions générales,
- **Récupérer le BULLETIN D'INSCRIPTION** valant contrat simplifié de formation professionnelle,
se reporter au Catalogue Formation ou sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation
Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Formation - Emploi au 05.62.61.77.43.

